

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE  
MARCHE-EN-FAMENNE

-----

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T

accompagnant le budget de l'exercice 2012,  
en application de l'article L1122-23 du Code de la  
Démocratie locale et de la Décentralisation.



## *A l'attention des membres du Conseil communal*

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23<sup>1</sup> du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

---

<sup>1</sup> **Art. L1122-23.**

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

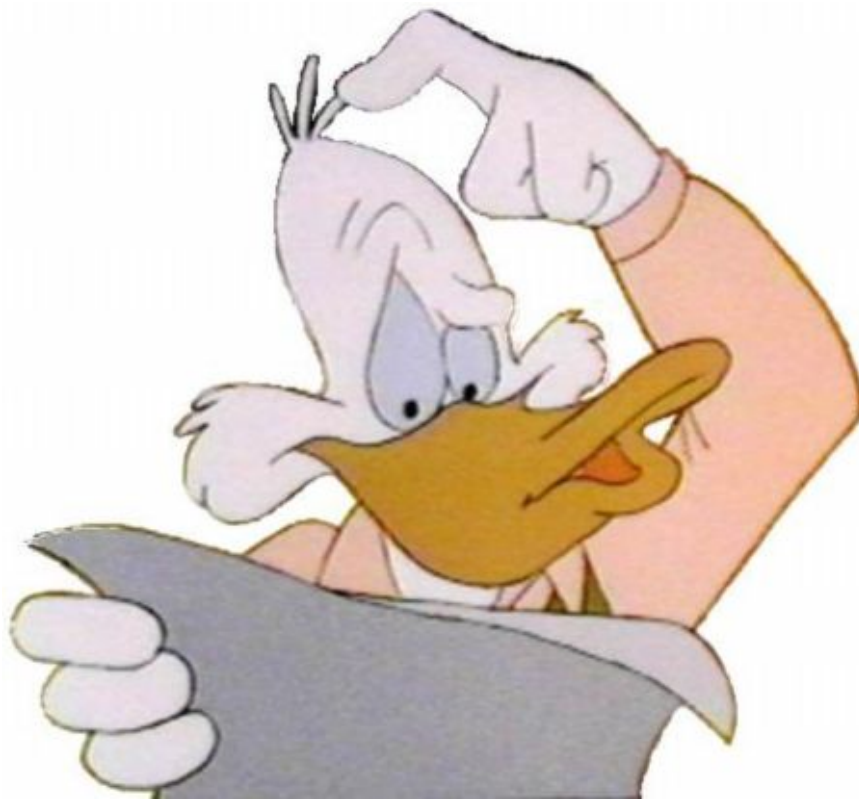
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

## ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2011 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



## I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

### RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2012 - DEPENSES :

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionn. 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèv. 000/78	Total 000/75
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	2.818,00	17.273,76	20.091,76	0,00	20.091,76
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	5.500,00	0,00	5.500,00	0,00	5.500,00
059 Assurances	24.000,00	53.700,00	0,00	0,00	77.700,00	0,00	77.700,00
123 Administration générale	929.029,72	267.470,34	57.725,00	37.508,59	1.291.733,65	0,00	1.291.733,65
129 Patrimoine privé	0,00	145.300,00	0,00	24.919,08	170.219,08	0,00	170.219,08
139 Services généraux	68.700,00	0,00	30.680,65	0,00	99.380,65	0,00	99.380,65
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de dév.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	222.732,51	0,00	222.732,51	0,00	222.732,51
399 Justice - Police	0,00	135,00	218.891,32	0,00	219.026,32	0,00	219.026,32
499 Communic. - Voirie - Cours d'eau	995.383,64	202.000,96	3.021,76	287.613,08	1.488.019,44	0,00	1.488.019,44
599 Commerce - Industrie	100.573,36	33.050,00	26.560,25	0,00	160.183,61	0,00	160.183,61
699 Agriculture	74.788,66	76.600,00	0,00	35.852,76	187.241,42	0,00	187.241,42
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	499.355,70	179.700,00	7.950,00	117.796,03	804.801,73	0,00	804.801,73
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	1.218,05	400,00	0,00	0,00	1.618,05	0,00	1.618,05
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	41.493,02	28.850,00	0,00	0,00	70.343,02	0,00	70.343,02
789 Education Popul. et Arts	46.140,30	111.612,00	58.345,88	18.736,75	234.834,93	0,00	234.834,93
799 Cultes	0,00	11.099,16	79.403,94	22.140,58	112.643,68	0,00	112.643,68
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	4.500,00	542.789,66	0,00	547.289,66	0,00	547.289,66
849 Aide sociale et familiale	18.038,81	10.000,00	34.081,00	0,00	62.119,81	0,00	62.119,81
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	43.460,75	32.705,98	76.166,73	0,00	76.166,73
874 Alimentation - Eau	155.912,74	500.348,74	9.800,00	54.637,08	720.698,56	0,00	720.698,56
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	394.800,00	30.500,00	23.757,27	449.057,27	0,00	449.057,27
877 Eaux usées	0,00	4.000,00	8.752,80	42.021,19	54.773,99	0,00	54.773,99
879 Cimetières-Protéc.environ.	2.656,56	23.600,00	5.195,30	12.826,61	44.278,47	0,00	44.278,47
939 Logement - Urbanisme	0,00	12.552,75	13.825,25	156.901,09	183.279,09	0,00	183.279,09
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.957.290,56</b>	<b>2.059.718,95</b>	<b>1.402.034,07</b>	<b>884.689,85</b>	<b>7.303.733,43</b>		<b>7.303.733,43</b>
Balances exercice propre					Déficit	<b>0,00</b>	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		<b>73.671,36</b>
					Déficit	<b>0,00</b>	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		<b>7.377.404,79</b>
069 Prélèvements							<b>0,00</b>
<b>Total général</b>							<b>7.377.404,79</b>
Résultat général					Mali	<b>0,00</b>	

## RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2012 – RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèv. 000/68	Total 000/65
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	35.494,74	870,00	36.364,74	0,00	36.364,74
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	1.404.884,12	0,00	1.404.884,12	0,00	1.404.884,12
049 Impôts et Redevances	0,00	2.887.014,03	0,00	2.887.014,03	0,00	2.887.014,03
059 Assurances	0,00	5.000,00	0,00	5.000,00	0,00	5.000,00
123 Administration générale	8.510,00	192.397,80	0,00	200.907,80	0,00	200.907,80
129 Patrimoine privé	27.800,00	0,00	5,62	27.805,62	0,00	27.805,62
139 Services généraux	13.755,00	0,00	0,00	13.755,00	0,00	13.755,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	4.489,00	177.358,40	0,00	181.847,40	0,00	181.847,40
599 Commerce - Industrie	3.500,00	55.000,00	97.700,00	156.200,00	0,00	156.200,00
699 Agriculture	1.156.105,84	39.000,00	0,00	1.195.105,84	0,00	1.195.105,84
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	13.700,00	317.962,05	0,00	331.662,05	0,00	331.662,05
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	1.000,00	24.063,86	0,00	25.063,86	0,00	25.063,86
789 Education Popul. et Arts	9.000,00	33.109,98	1.687,61	43.797,59	0,00	43.797,59
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	2.600,00	0,00	2.600,00	0,00	2.600,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	774.299,96	12.731,82	0,00	787.031,78	0,00	787.031,78
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	5.500,00	0,00	85,50	5.585,50	0,00	5.585,50
877 Eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
879 Cimetières-Protec.environ.	2.200,00	15.130,00	0,00	17.330,00	0,00	17.330,00
939 Logement - Urbanisme	3.000,00	43.347,10	0,00	46.347,10	0,00	46.347,10
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.022.859,80</b>	<b>5.245.093,90</b>	<b>100.348,73</b>	<b>7.368.302,43</b>		<b>7.368.302,43</b>
Balances exercice propre				Excédent	<b>64.569,00</b>	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		<b>724.839,81</b>
				Excédent	<b>651.168,45</b>	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		<b>8.093.142,24</b>
069 Prélèvements						<b>0,00</b>
Total général						<b>8.093.142,24</b>
Résultat général				Boni	<b>715.737,45</b>	



## RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2012 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investis. 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	97.500,00	0,00	97.500,00	0,00	97.500,00
129 Patrimoine privé	0,00	144.750,00	0,00	144.750,00	0,00	144.750,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours d'eau	0,00	1.195.400,00	0,00	1.195.400,00	0,00	1.195.400,00
599 Commerce - Industrie	0,00	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00	10.000,00
699 Agriculture	0,00	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00	30.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	89.500,00	0,00	89.500,00	0,00	89.500,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	0,00	2.394.500,00	0,00	2.394.500,00	0,00	2.394.500,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	190.500,00	0,00	190.500,00	0,00	190.500,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	36.425,00	36.425,00	0,00	36.425,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00	25.000,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>4.185.150,00</b>	<b>36.425,00</b>	<b>4.221.575,00</b>		<b>4.221.575,00</b>
Balances exercice propre				Déficit	<b>95.102,00</b>	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		<b>1.629.857,71</b>
				Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		<b>5.851.432,71</b>
069 Prélèvements						<b>149.158,00</b>
<b>Total général</b>						<b>6.000.590,71</b>
Résultat général				Mali	0,00	



## RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2012 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investiss. 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèv. 000/88	Total 000/85
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	0,00	90.000,00	90.000,00	0,00	90.000,00
129 Patrimoine privé	11.800,00	82.848,00	130.000,00	224.648,00	0,00	224.648,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	435.555,00	0,00	759.845,00	1.195.400,00	0,00	1.195.400,00
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	15.000,00	0,00	0,00	15.000,00	0,00	15.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	0,00	60.000,00	60.000,00	0,00	60.000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	1.837.750,00	0,00	467.250,00	2.305.000,00	0,00	2.305.000,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	0,00	185.000,00	185.000,00	0,00	185.000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	36.425,00	36.425,00	0,00	36.425,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	15.000,00	0,00	0,00	15.000,00	0,00	15.000,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.315.105,00</b>	<b>82.848,00</b>	<b>1.728.520,00</b>	<b>4.126.473,00</b>		<b>4.126.473,00</b>
Balances exercice propre				Excédent	<b>0,00</b>	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		<b>1.669.666,77</b>
				Excédent	<b>39.809,06</b>	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		<b>5.796.139,77</b>
069 Prélèvements						<b>204.450,94</b>
Total général						<b>6.000.590,71</b>
Résultat général				Boni	0,00	







## BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2012.

E. = Emprunt S. = Subside

F.P. = Fonds propres

	Dépenses		Recettes		
	Montant	Article	Montant	Origine	Article
<b>Ex. Antérieurs</b>					
Remplacement 5 abris bus	9.500,00 €	422/721-60/2011 - / -20110007	7.521,82 €	F.P.	060/995-51/ - / -20110007
Auteur de projet rénovation Petite Europe à Bande	51.070,00 €	762/733-60/2009- / -20090044	40.856,00 €	S.	762/665-52/2009- / -20090044
			10.214,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20090044
Cloche de l'église de Forrières	4.500,00 €	7903/635-51/2011- / -20110028	4.500,00 €	F. P.	060/995-51/ - / -20110028
Logiciel gestion cimetières	2.783,00 €	104/742-53/2010 - / -20100027	2.783,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20100027
<b>2012</b>					
Achat de 2 photocopieuses	7.500,00 €	104/742-52/ - / -20120020	7.500,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20120020
Remplacement PC administration + téléphonie	90.000,00 €	104/742-53/ - / -20120001	90.000,00 €	E.	104/961-51/ - / -20120001
Achat terrain près du garage communal	30.000,00 €	124/711-52/ - / -20120002	30.000,00 €	E.	124/961-51/ - / -20120002
Chaudières à pellets pour le CPAS + mini réseau	100.000,00 €	124/724-54/ - / -20120012	70.000,00 €	E.	124/961-51/ - / -20120012
			30.000,00 €	S.	124/962-51/ - / -20120012
Création d'un itinéraire touristique de photographies anciennes à Grune	14.750,00 €	124/731-60/ - / -20100002	11.800,00 €	S.	124/665-52/ - / -20100002
			2.950,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20100002
Vente de terrains à bâtir			82.848,00 €		124/761-52/ - / -20090005
Auteur de projet - création de cheminement piéton à Forrières	40.000,00 €	421/731-60/ - / -20120003	40.000,00 €	E.	421/961-51/ - / -20120003
Aménagement de la rue Grand pré à Forrières	200.400,00 €	421/731-60/ - / -20100004	152.300,00 €	S.	421/665-52/ - / -20100004
			48.100,00 €	E.	421/961-51/ - / -20100004
Entretien de voiries - Dossier 2012 droit de tirage 2010-2012	595.000,00 €	421/731-60/ - / -20120004	488.745,00 €	E.	421/961-51/ - / -20120004
			106.255,00 €	S.	421/665-52/ - / -20120004
Extension du garage communal	340.000,00 €	421/732-60/ - / -20090026	163.000,00 €	E.	421/961-51/ - / -20090026
Achat véhicule service travaux	20.000,00 €	421/743-52/ - / -20120005	20.000,00 €	E.	421/961-51/ - / -20120005
Consultance éoliennes	10.000,00 €	552/733-51/ - / -20110027	10.000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20110027
Restauration pavillon des traqueurs	30.000,00 €	640/723-60/ - / -20110020	15.000,00 €	S.	640/665-52/ - / -20110020
			15.000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20110020
Renouvellement install. Électrique de l'école de Bande	60.000,00 €	722/724-60/ - / -20120006	60.000,00 €	E.	722/961-51/ - / -20120006
Matériel psychomotricité	18.500,00 €	722/741-51/ - / -20110025	18.500,00 €	F.P.	060/995/51/ - / -20110025
Tableaux interactifs avec ordinateurs	11.000,00 €	722/744-51/ - / -20120017	11.000,00 €	F.P.	060/995/51/ - / -20120017
Auteur de projet Aire multisports à Chavanne	15.000,00 €	762/721-60/ - / -20120007	15.000,00 €	F.P.	060/995/51/ - / -20120007
Auteur de projet Aire multisports à Lesterny	15.000,00 €	762/721-60/ - / -20120009	15.000,00 €	F.P.	060/995/51/ - / -20120009
Auteur de projet - création d'un parcours sportif à Nassogne	8.000,00 €	762/721-60/ - / -20120008	8.000,00 €	F.P.	060/995/51/ - / -20120008
Travaux aire multisports à Ambly	310.000,00 €	762/721-60/ - / -20100020	263.500,00 €	S.	762/665-52/ - / -20100020
			46.500,00 €	E.	762/961-51/ - / -20100020
Travaux aire multisports à Forrières	275.000,00 €	762/721-60/ - / -20100020	233.750,00 €	S.	762/665-52/ - / -20100020
			41.250,00 €	E.	762/961-51/ - / -20100020
Plaine de jeux de Nassogne	166.000,00 €	762/721-60/ - / -20100020	41.500,00 €	E.	762/961-51/ - / -20100020
			124.500,00 €	S.	762/665-52/ - / -20100020
Aménagement d'un espace de convivialité et BBQ à Lesterny au Ronchi	35.000,00 €	762/721-60/ - / -20120011	35.000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20120011
Aménagement de la Petite Europe à Bande	1.010.000,00 €	762/732-60/ - / -20090044	808.000,00 €	S.	762/665-52/ - / -20090044
			202.000,00 €	E.	762/961-51/ - / -20090044
Auteur projet aménagement patronage de Forrières	6.500,00 €	762/733-60/ - / -20120019	6.500,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20120019
Illumination de Noël pour les villages	10.000,00 €	763/741-52/ - / -20120010	10.000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20120010
Auteur de projet et travaux extension des infrastructures du RSC Nassogne	544.000,00 €	764/733-60/ - / -20090020	408.000,00 €	S.	764/665-52/ - / -20090020
			136.000,00 €	E.	764/961-51/ - / -20090020

Forages de puits pour service D.E. + Alimentation électrique des puits	160.000,00 €	874/725-60/ - / - 20110022	160.000,00 €	E.	874/961-51/ - / - 20110022
Entretien canalisations d'eau	25.000,00 €	874/735-60/ - / - 20120013	25.000,00 €	E.	874/961-51/ - / - 20120013
Remorque pour service D.E.	5.500,00 €	874/744-51/ - / - 20120014	5.500,00 €	F.P.	060/995-51/ - / - 20120014
Achat duo-bacs	8.000,00 €	876/744-51/ - / - 20120015	8.000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / - 20120015
Libération parts AIVE travaux d'égouttage	36.425,00 €	877/812-51/ - / - 20110014	36.425,00 €	E.	877/961-51/ - / - 20110014
Création d'ossuaires dans les cimetières	25.000,00 €	878/721-60/ - / - 20120016	15.000,00 €	S.	878/665-52/ - / - 20120016
			10.000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / - 20120016



## II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE



Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège soumet au Conseil Communal le projet de budget, accompagné d'une Note de politique générale. Celle-ci comprend les priorités et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Depuis le début de ce mandat, notre priorité est de mettre en œuvre les aspirations formulées par nos concitoyens au travers du Plan communal de Développement Rural. Nos concitoyens souhaitent vivre dans une commune conviviale favorisant le dynamisme associatif, le bien-être et l'intégration de chacun. Ils souhaitent aussi se déplacer aisément et en toute sécurité. En outre, nous souhaitons que Nassogne soit une commune de référence en matière d'environnement et de valorisation d'énergies renouvelables.

Les investissements programmés en 2012 que l'on retrouve dans le budget extraordinaire s'inscrivent dans cette même volonté. Après la création du réseau de chaleur à Nassogne et le remplacement des chaudières dans les écoles de Bande et d'Ambly, est programmée cette année l'installation d'une chaudière à pellets dans le bâtiment du CPAS avec création d'un mini réseau vers les écoles communales à Forrières. Au niveau entretien voiries, 595.000 Eur sont budgétisés. Des investissements sont aussi programmés pour valoriser nos ressources, c'est ainsi que des crédits sont établis pour le forage de puits pour le service de la distribution d'eau. En outre sont programmés les investissements pour la rénovation de la Petite Europe à Bande, les investissements en aire multisports à Forrières et Ambly, plaines de jeux à Nassogne et extensions des infrastructures du football de Nassogne. Enfin tant les services de l'administration que ceux des ouvriers communaux devraient se voir équiper de nouveaux moyens, au sein de l'administration par le renouvellement du parc informatique et au niveau des ouvriers par la création d'un nouvel entrepôt.

Notre souhait est d'investir pour le bien-être de nos concitoyens tout en gardant à l'œil une saine gestion des moyens financiers. Le total des investissements programmés avoisine le montant de 4.175.000 Eur, dont plus de 55% sont subsidiés.

A l'ordinaire, le budget enregistre les variations suivantes

	2012	2011	Différence	%
Recettes	7.368.302,43	7.072.981,99	295.320,44	4,17%
Dépenses	7.303.733,43	7.072.323,69	231.409,74	3,27%
Résultats	64.569,00	658,30		

L'exercice propre présente un boni de 64.569,00 €, le fonds de réserve se chiffre à 429.866,60 €

Les variations des dépenses se présentent comme suit :

Personnel : + 123.914,35 (+4,37 %)

Fonctionnement : - 13.978,08 (-0,67%)

Transferts : + 82.038,59 (+ 6,21%)

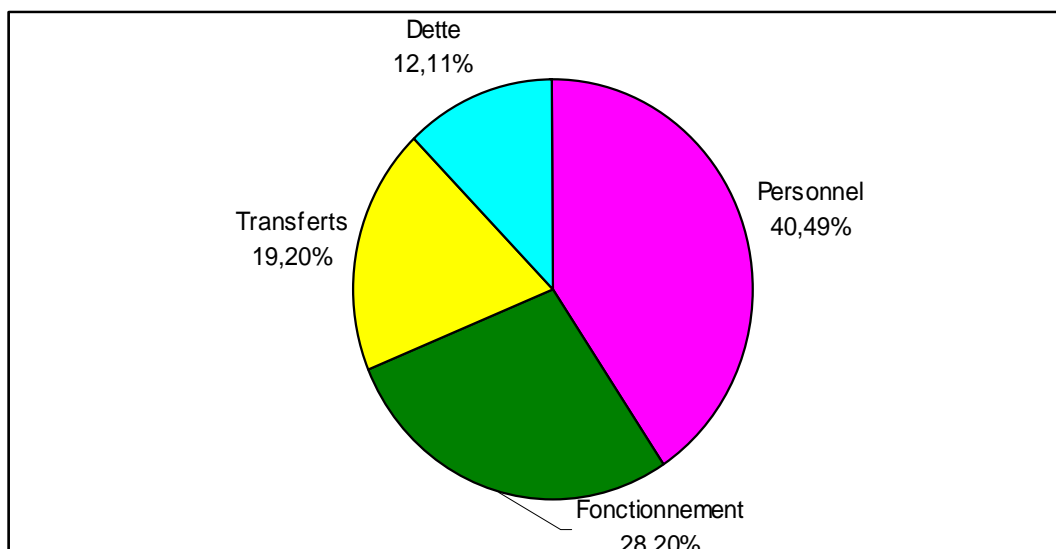
Dettes : + 39.434,88 (+4,67%)

Les variations des recettes se présentent comme suit :

Prestations : + 19.257,71 (+0,96%)

Transferts : +283.261,10 (+5,71%)

Dettes : - 7.198,37 (-6,70%)



Le Bourgmestre, en charge des finances.  
M. QUIRYNEN



### III.- SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

#### A. POPULATION

- ✓ **Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...**

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2011.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, ...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

Habitants au 31 décembre 2010 : 5.200

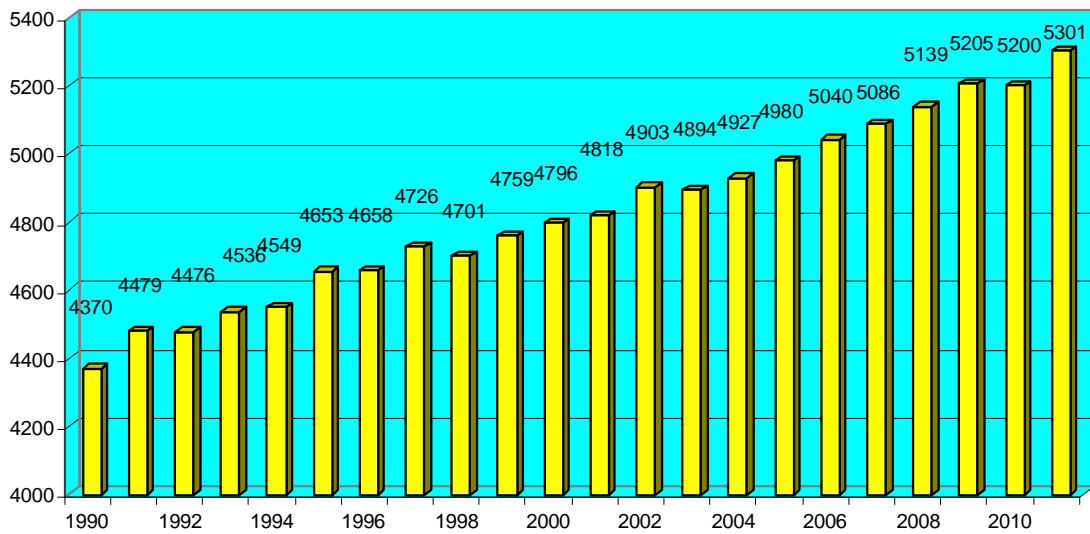
Habitants au 31 décembre 2011 : 5.301

Chiffres par section :	AMBLY	470	BANDE	734
	FORRIERES	1.327	GRUNE	334
	HARSIN	624	LESTERNY	226
	MASBOURG	202	NASSOGNE	1.384

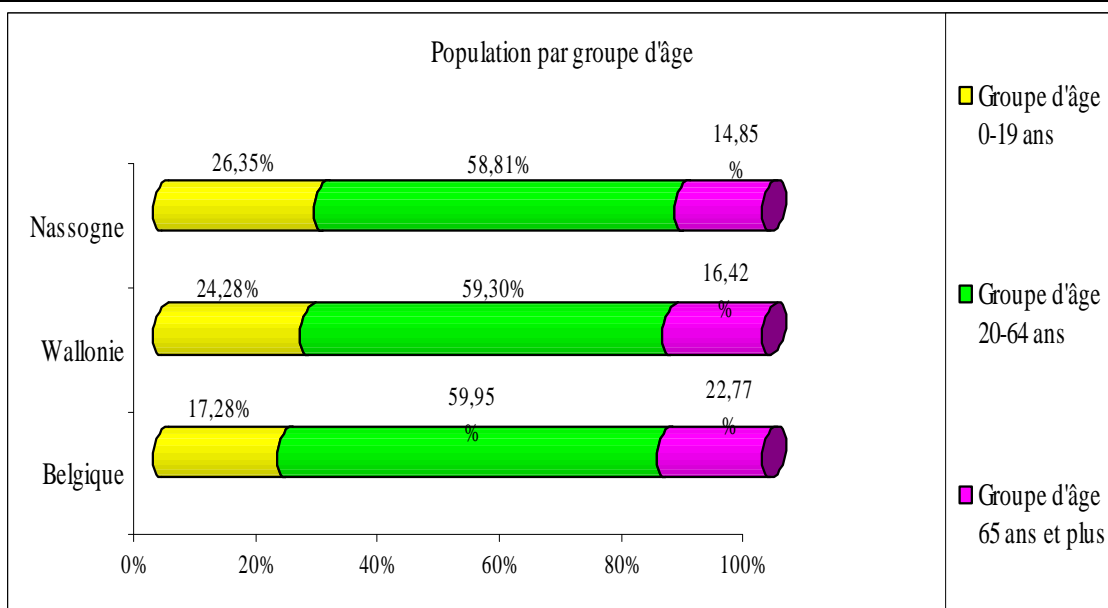
Cartes d'identité électroniques :	1.498
Cartes d'identité d'étranger :	45
Passeport :	139
Permis de conduire :	330
Extraits de casier judiciaire :	627
Bulletins de renseignement :	256



## Evolution de la population

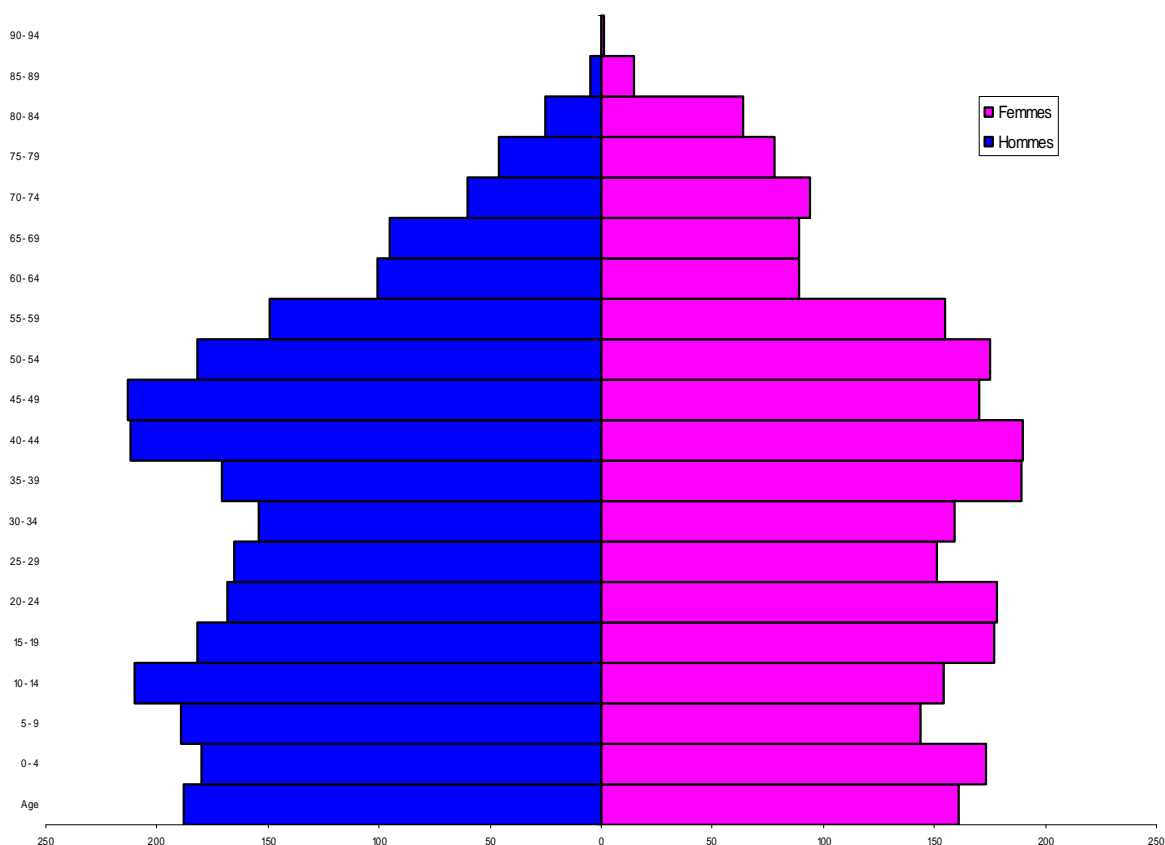


Village	31/12/1976	31/12/2001	31/12/2011	Différence par rapport au 31/12/1976	Différence par rapport au 31/12/2001
Ambly	318	399	470	+ 47,80%	+ 17,79%
Bande	618	687	734	+ 18,77%	+ 6,84%
Forrières	1.206	1.237	1.327	+ 10,03%	+ 7,28%
Grune	188	305	334	+ 77,66%	+ 9,51%
Harsin	351	499	624	+ 77,78%	+ 25,05%
Lesterny	229	230	226	-1,31%	-1,74%
Masbourg	168	219	202	+ 20,24%	-7,76%
Nassogne	1.138	1.242	1.384	+ 21,62%	+ 11,43%
<b>Total</b>	<b>4.216</b>	<b>4.818</b>	<b>5.301</b>	<b>+ 25,74%</b>	<b>+ 10,02%</b>





Pyramide des âges au 1er janvier 2012.



### INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

424 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2011, dont 413 venant d'une autre commune du royaume et 11 de l'étranger.

333 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2011, dont 302 pour une autre commune du royaume, 12 pour l'étranger et 19 rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.



## B. ETAT CIVIL

Naissance : 52 dont 29 garçons et 23 filles.

Décès : 69 dont 33 du sexe masculin et 36 du sexe féminin (et 8 personnes non domiciliées dans la commune)

Divorces : 15

Mariages : 24 dont 2 transcriptions de mariage à l'étranger.

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance : 16

- Option de nationalité : 3

- Rectification de nom : 1





## C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2011, le conseil communal s'est réuni à 10 reprises.

Une réunion conjointe du conseil communal et du conseil de l'action sociale a eu lieu le 31 janvier 2011 au cours de laquelle le rapport sur les synergies établies entre la commune et le CPAS durant l'année 2011 a été présenté et approuvé.

La composition du conseil communal n'a subi aucune modification depuis la communication du rapport de l'année précédente.



## D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni à 46 reprises durant l'année 2011 et n'a subi aucun changement dans sa composition depuis la communication du rapport de l'année 2010.



## E. TRAVAUX – ANNEE 2011.

### Service Marchés Publics et Patrimoine

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la Loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

La passation des marchés publics dépend de la Loi s'y rapportant. (Loi du 24 décembre 1993 et ses modifications ultérieures)

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

#### Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

#### Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

#### Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

#### Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 5.500 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

#### Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiants, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens que y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

#### Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

#### Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires

potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

#### Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

#### Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)<sup>2</sup> avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

#### Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

#### Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

#### Introduction des dossiers de demande de liquidation de subsides

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché

---

<sup>2</sup> Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

(approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

#### Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

#### Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

#### Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

### Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse, ... .

Avec le Secrétaire communal et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés.

Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.

### Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

## SERVICE TRAVAUX

### Chef des travaux

#### Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

#### Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

#### Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécanique divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »
- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts

- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

#### Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

#### Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1<sup>er</sup> niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques



## Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

### Devis subventionnable : Travaux de plantations.

- 30/01/08 : DCC approuvant le devis au montant de 61.935,77 € TVAC subsidiable au montant de 20.540,61 €
- 27/10/08 : DCE cahier des charges
- 01/12/08 : PV attribution et notification à Arbo Plants de Marche-en Famenne
- 10/10/2011 : Demande de liquidation de subside au montant de 32.38, 31 €
- 12/2011 : reçu subside 10.612,50 €



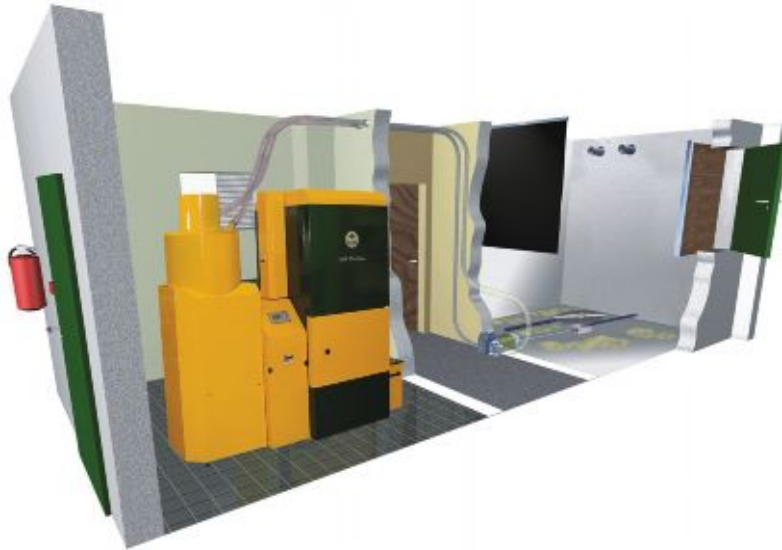
### Installation de panneaux d'information en bois (Pgish) :

- 17/03/08 : PV attribution Punch Communication au montant de 3.467,26 € pour 6 panneaux (2 à Nassogne, 4 à St Hubert)
- 02/05/2011 : Demande de liquidation de subsides au montant de 5.247,38 €
- 12/2011 : Reçu subside de 2.680,80 €



### Amélioration des accès pour les personnes à mobilité réduite au cimetière de Forrières.

- 29/10/2010 : DCC dossier exécution des travaux
- 02/05/2011 : Attribution au montant de 242.683,65 à l'entreprise Lambry de Rochefort
- 25/11/2011 : RP des travaux au montant décompte final de 223.003,55 €
- Décembre 2011 : demande du subside de 100.000 €
- Main levée partielle.



#### Ecole d'Ambly - Remplacement chaudière - PPT. -

- 07/10/2010 : Délibération du conseil communal du dossier d'exécution au montant de 55.424 € TVAC ;
  - 18/04/2011 : Attribution à Bande Chauffage au montant de 50.153,05 € TVAC
  - 31 mai 2011 : promesse ferme de subsides Communauté française.
  - 09/12/2011 : Réception provisoire
  - 09/12/ 2011 : demande de liquidation du subside.
- Subside PPT : 37.915 et subside FBSEOS : 9.749 €



#### Remplacement de la passerelle SNCB au dessus de la Lhomme

- 11/03/09 : DCC dossier d'exécution au montant de 50.000 € TVAC proposé par le SPW- auteur de projet
- 18/03/09 : Demande de subside pour 60 %

- 18/06/09 : Attribution du marché à la société Meuse Travaux au montant de 65.178,94 € TTC
- Le SPW – DGARNE est chargé de l'exécution des travaux et des démarches pour le subside.
- 05/08/2010 : Promesse du subside : 39.107,00€
- 14/06/2011 : PV réception provisoire
- 13/12/2012 : Notification des travaux à Meuse travaux



#### Aménagement d'une aire multisports à Bande

- 28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC
- 18/11/09 : Envoi dossier à SPW pour subsides
- 27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage
- 03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place
- 17/12/2010 : Promesse ferme de subside
- 14/02/2011 : ouverture des offres
- 30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC
- 27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux
- 12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle

#### Performance énergétique de bâtiments :

- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :

##### Lot 1 Ecole communale de Nassogne :

Estimé à 2.644,63 € hors TVA ou 3.200,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage – pourcentage honoraire 7 % ;





- 23/05/2011 : Attribution à Hayon au montant de 57.028,63 €, 21% TVA comprise.  
Subside de 35.640 €
- 23/09/2011 : Réception provisoire

Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :

Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;

Dossier transféré travaux écoles PPT :

- 14/06/2011 : Attribution à P Bande - 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire
- Subvention PPT : 37.915 , -€ - Subvention FBSEOS : 9.749 €

Lot 3 Local du "Patro" Nassogne

Estimé à 2.892,56 € hors TVA ou 3.500,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 6 % ;

- 23/05/2011 : Attribution à Cherbai - 41.311,31 €, 21% TVA comprise.
- Subside 38 583 €
- 20/10/2011 : réception provisoire

Chapitre 2 : Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal

Forêt : 2011 : ETAT 113 : au montant de travaux de 72.489,00 €



Création d'une maison rurale à Nassogne (comprenant la réhabilitation du bâtiment Servais à Nassogne - SAR).

- 20/10/08 : DCC qui approuve le 1er projet du PCDR : Création d'une maison rurale à Nassogne -Auteur de projet Mr Serge David:
- 06/10/2009 : Accord du DR sur avant projet
- 17/12/09 : Dossier d'exécution au conseil reprenant les phases 1 et 2 :

	Part C.G.T.	Part S.A.R.	Part Communale	Part D.R.
Travaux	140.526,39	485.132,27	283.705,99	994.297,56
Honoraires auteur de projet			21.280,45	85.121,81
Honoraires techniques spéciales			12.619,94	50.479,78
Honoraires coordination			742,50	2.970
Montant total HTVA	140.526,39	485.132,27	318.348,89	1.132.869,15
TVA(21 %)	29.510,54	101.877,78	66.853,27	237.902,52
Montant total général	170.036,93	587.010,05	385.202,15	1.370.771,68

=2.513.020,81 TTC

17/02/2010 : Accord du DR part 1.370.771,68

26/02/2010 : Accord SAR part 485.132,27

Mise en adjudication

26/04/2010 : approbation de l'attribution à SA Thomas et Piron au montant de 2.016.026 TVAC

28/06/2010 : Accord du DR sur attribution (1.214.834,46 €)

03/09/2010 : Accord du SAR sur attribution (534.216 €)

18/10/2010 : ordre de commencer les travaux



### Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

Auteur de projet : Mr F. Bonmariage - SPRL Etudes Techniques

- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux

### Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant projet au montant de la convention

- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle

#### Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/08 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

#### Année 2010 : Réaménagement de la rue Grand Pré à Forrières : égouttage- aménagement voirie et éclairage public

Auteur de projet : Lacasse Monfort

- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW

#### Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne

Montant HTVA : 439.157

- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P. Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW
- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC

#### Amélioration des voiries agricoles 2010 :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet
- 26/07/2010 : attribution du marché à Christine Piérard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant



Droit de tirage 2010-2012 – Dossier 2011

- 14/06/2010 : DCC marché service auteur de projet
- 26/07/2010 : attribution à Christine Pierard
- 29/10/2010 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 19/11/2010 : accord du SPW sur formulaire
- 10/03/2011 : DCC dossier exécution : 373.489 TVAC
- 08/08/2011 : attribution à ELB Liégeois au montant de 307.586 € HTVA
- 05/03/2012 : ordre de commencer les travaux

Droit de tirage 2010-2012 – Dossier 2012

- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC

Performance énergétique : école communale de Bande – Châssis

- Estimé à 8.264,46 € hors TVA ou 10.000,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage – pourcentage honoraire 6 % ;
- Attribution à l'entreprise D. Lobet 163.445 € TVAC
  - 19/09/2011 : ordre de commencer les travaux

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC approuvant les conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- Envoi du dossier au pouvoir subsidiant

Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC approuvant les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- Envoi du dossier au pouvoir subsidiant.
- 19/12/2011 : Introduction de la demande de permis d'urbanisme

Aire multisports Nassogne

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 28/10/2010 : DCC approbation du dossier d'exécution au montant de 165.541,31 €
- Envoi de ce dossier au pouvoir subsidiant
- 18/11/2010 : introduction de la demande de permis d'urbanisme
- 30/11/2010 : Accusé de réception de l'urbanisme : dossier complet



### Extension des infrastructures du RSC Nassogne

- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/01 : accord du collège sur avant projet moyennant quelques observations.
- Dossier mis en veilleuse
- 10/12/08 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;
- 14/09/09 : le collège émet quelques remarques sur l'avant projet proposé
- Estimation au montant de 267.624 € Htva
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution au conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- Envoi du dossier au pouvoir subsidiant

### Projet du Gal : Mise en œuvre du réseau de voies lentes -

- 29/10/2010 : DCC Pays de Famenne ASBL : Mise en œuvre du réseau de voies lentes - étude - intervention financière - convention et octroi d'une avance de fonds. (Maillage de voies vertes sur l'ensemble des communes (Rochefort-Marche-Nassogne-Hotton-Durbuy et Somme-Leuze)
- Financement du projet comme suit :
- 387.808,15 € - fonds européen
- 484.760,19 € - région wallonne
- 96.952,04 € à charge de l'Asbl. (intervention des communes)
- 13/12/2010 : approbation de la tutelle



L'ASBL Pays de famenne est désignée comme pouvoir adjudicataire dans ce dossier

tribution à Lobet : 163.446,28 TVAC.

- 19/09//2011 : Ordre de commencer les travaux



### Remplacement de 5 abris bus :

- 27/10/2011 : Délibération conseil communal approuve dossier d'exécution
- 19/12/2011 : approbation des travaux à TVB de Bastogne au montant de 37.472,73 €
- Subside prévu de 80 % (29.978,18 €)



## Chapitre 3 : Travaux projetés ou en cours

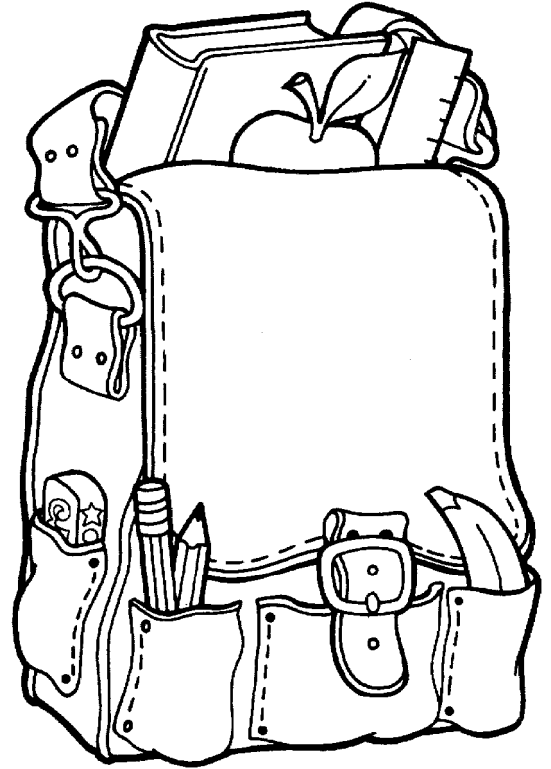
Forêt : 2012 : ETAT 113 : au montant de travaux de 82.742,50 €

Devis subventionnable : Aménagement du pavillon des traqueurs en aire de bivouac permanente:

- 18/08/08 : DCE approuvant devis au montant de 23.595 € TVAC
- 20/08/08 : envoi dossier de subside
- 2012: Elaboration du cahier des charges

Nouvelle Ecole à Nassogne.

1. Auteur de projet : P. Remacle
2. 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
3. 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
4. décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
5. Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)  
Elaboration du projet en cours
6. 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
7. 2012 : fin de l'élaboration du dossier d'exécution



Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/2010 : attribution du marché à STP - Arlon
- 2012 : Introduction du dossier dans le PCDR lot 2

Lot 2 : aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossiers en cours d'élaboration
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »

Travaux Economie Energie

Subsides - UREBA - Investissement Economiseurs Energie :

7/11/08 : Différents dossiers introduits :

1. Presbytère Nassogne - Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficacité énergétique 2008/02

2. CPAS Forrières : Châssis et isolation : 53.204 € TTC -
3. CPAS Forrières : Chauffage : 52.500 € TTC

Performance énergétique : bâtiment du Centre Public d'Action Sociale :

Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage – pourcentage honoraire 7 % ;  
Dossier chauffage en cours



RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :

Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail

03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets

19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :

Ancienne école de Chavanne	S. David
Sécurité routière Bande	C. Pierard
Salle Saint-Pierre	S. David

02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.

Eclairage public :

Ajout d'un foyer d'éclairage public pour l'abri de bus Carrefour Rue de Jemelle à Forrières au montant de 637,72 €

Lotissements : Nassogne – rue des Clusères

Dossier en suspend – nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David – Dossier en cours d'élaboration

Remplacement des serveurs informatiques

Budget prévu : 65.000 € TVAC

Aménagement d'un espace de convivialité et BBC à Forrières – lieu dit « Le Ronchi »

Budget prévu : 35.000 € TVAC

## Création d'ossuaires dans les cimetières de l'entité

Budget prévu : 25.000 € TVAC

## Création de cheminements piétons à Forrières

## Création d'aires multisports à Chavanne et Lesterny

## Création d'un parcours sportif à Nassogne

# Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés

## Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne

- Ajout d'un foyer d'éclairage public au tournant de la Rue Haute Tahée et de la Rue Basse Tahée à BANDE au montant de 77,37€
- Ajout d'un foyer d'éclairage public Rue des Sentinelles à GRUNE au montant de 1.651,71€
- Remplacement d'un foyer d'éclairage public (Foyer NABP 36W) cassé suite à une tempête à HARSIN au montant de 97,33€
- Déplacement des câbles suite aux travaux de la maison rurale à Nassogne au montant de 1.297.06€

Création d'un passage piéton N889 à Nassogne place communale, face au centre culturel  
Travaux réalisés par le SPW.

## Travaux réalisés par les services communaux :

### Travaux réalisés pour la distribution d'eau

1. Remplacer la conduite, rue des Champs à NASSOGNE  
Matériaux : 15.173 €
2. Travaux triangle Route de Bastogne / Rue des Espèches/ Rue du Poteau  
Matériaux : 4.656,54 €
3. Extension, de 120 m de conduite pour le lotissement Vandenberghe, Route de Lignièrès à BANDE  
Matériaux : 1.929,02€
4. Placement d'un compteur au home C. Mafa à Nassogne  
Matériaux : 445,74€
5. Placement d'un compteur aux chalets de l'AI S (Bouchaille) à Nassogne  
Matériaux 2.915,91€
6. Extension de la conduite d'eau lotissement Tribolet, rue Cocraimont à GRUNE  
Matériaux 2.372,48€
7. Extension de la conduite d'eau rue de Roymont à AMBLY  
Matériaux 3.313,56 €
8. Changement des pompes au château d'eau de Nassogne
9. Réalisation de 27 nouveaux raccordements d'eau sur l'entité
10. Remplacement de 117 compteurs d'eau sur l'entité



12. Changer 53 raccords en plomb
13. Réparation de 11 fuites d'eau sur l'entité
14. Réparation de 3 conduites arrachées par des entreprises

#### Travaux réalisés par les ouvriers communaux

1. Construction d'une cloison hall omnisports :

Matériaux : ± 800 €

2. CPAS : Plafonner + peindre

Matériaux : 300 €

- Peinture bureau

Matériaux : 700 €

3. Fabrication lame de déneigement

Matériaux : 1000 €

Fabrication lame de déneigement J. Deere 3050

Matériaux : 800 €

Fabrication lame de déneigement J. Deere 6800

Matériaux : 800 €

4. Logements sociaux à Masbourg : peinture

Matériaux : ± 400 €

5. Laid Trou : Poncer et revernir le parquet

Matériaux : ± 600€

6. Remplacer les tuyaux d'égout de BANDE

Matériaux : ± 600 €

7. Tuyauter le fossé d'Ambly

Matériaux : ± 500 €

8. Masbourg : Rejointoyer le mur du cimetière

Matériaux : ± 1000 €

9. Voiries : Boucher les nids de poule

Matériaux : ± 3000 €

10. Chemin de la Sitette à Ambly : empierrement

Matériaux : ± 1500 €

Chemin de la Flamande : empierrement

Matériaux : ± 1000 €

Chemin du Bédjoué : empierrement

Matériaux : ± 2000 €

11. Ecole d'Ambly : réalisation d'un meuble

Matériaux : ± 400 €

12. Ecole Forrières : Préparation plaine de jeux

Matériaux : ± 1000 €

13. Ambly-Chavanne : stabiliser les accotements

Matériaux : ± 500 €

14. Ecoles

Ecole de Bande - Peinture des châssis

Matériaux : ± 300 €

- Peinture

Matériaux : ± 500 €

Ecole de Forrières- Peinture



Matériaux : ± 300 €

Ecole d'Ambly : Peinture des châssis

Matériaux : ± 300 €

Ecole de Chavanne : Peinture des châssis

Matériaux : ± 500 €

Ecole de Grune : Peinture de classes

Matériaux : ± 1000 €

Ecole de Nassogne : Peinture de la classe maternelle

Matériaux : ± 800 €

15. OCT : Réaliser des panneaux publicitaires

Matériaux : ± 500€

16. Chemin n°6 : 2 passages canadiens

Matériaux : ± 500 €

17. Lesterny : Egouttage

Matériaux : 500 €

18. Camping : Egouttage+ Empierrement

Matériaux : ± 500 €

19. Ambly : Abaisser le trottoir

Matériaux : ± 1000 €

20. Désherbage cimetièrre + voirie ...

Matériaux : ± 2000 €

21. Tuyau + tête d'aqueduc en forêt

Matériaux : ± 1500 €

22. Eglise de Masbourg : Barrières

Matériaux : ± 1000 €

23. Pose de Filets d'eau :

Lesterny, route de Wavreille : 50m filets d'eau

Matériaux : ± 2000 €

Grune: 60m filets d'eau

Matériaux : ± 2400 €

Nassogne, rue Thier des Gattes : 20m filets d'eau

Matériaux : ± 800 €

Bande, rue Tahée: 40m filets d'eau

Matériaux : ± 1600 €

24. Ecole d'Ambly : Barrières

Matériaux : ± 600 €

25. Ecole d'Ambly : pose de tapis de protection

Matériaux : ± 2500 €

26. Ecole de Bande, plaine de jeux: pose de pinship

Matériaux : ± 300 €

27. Ecole de Grune : Fabrication étagères

Matériaux : ± 1000 €

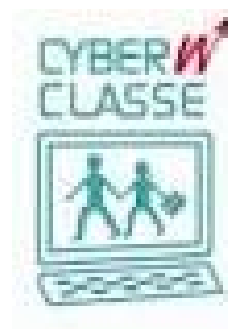
28. Voiries : Réparation tarmac

Matériaux : ± 30.000 €

29. Ecole de Forrières : Création d'une cyber classe

30. Nassogne : Rejointayage+ réparation du mur cimetièrre

Matériaux : ± 2000 €



31. Forrières : Rejointayage+ réparation du mur cimetière

Matériaux : ± 2000 €

32. Bande Presbytère : Fabrication double vitrage

Matériaux : ± 400 €

33. Chavanne : Relevage des taques

Matériaux : ± 350 €

34. Forrières : Bétonner coussin berlinois

Matériaux : ± 500 €

35. Ambly Ecole : Isolation tuyaux chauffage

Matériaux : ± 1500 €

### Travaux annuels :

Travaux de remise en état des plaines de jeux

Entretien de fossés.

Entretien des circuits de promenade + panneaux.

Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.

Panneaux zones de préventions prises d'eau

Marquage de sécurité routière.

Entretien des bâtiments communaux.

Réfection de nids de poules.

Placement de filets d'eau.



## Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

### Travaux pour la distribution d'eau :

A. Changer 95 raccordements en plomb pour 2012

Matériaux : 10.170,50 €

B. Nouveau lotissement rue Sausset à Bande de 13 parcelles pour la commune

Matériaux 8.130,55 €

En attente d'une décision de l'autorité communale sur le maintien du projet

C. Remplacer 200m de conduite d'eau principale Rue Haute Voie de Marche



Matériaux :	3.639,86 €
D. Remplacement de la conduite principale, rue du Poteau à Charneux	
Matériaux :	2.618,45 €
E. Remplacer 200 compteurs de plus de 12 ans d'âge	
Matériaux :	8.240,44 €
F. Remplacer la conduite d'eau, rue de Grand Pré à Forrières	
Matériaux :	4.831,78 €
H Placer 200 m de conduite Rue du Laveu à GRUNE	
Matériaux :	2.326,13 €

### Travaux pour la voirie :

Aménagement au pied du chêne centenaire et de place communale  
Aménagement du carrefour Rue du Poteau à Harsin  
Projet SPW  
Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE  
Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES  
Aménagement de la zone 30 école de la communauté française, rue de la Ramée N849 à FORRIERES  
Aménagement du carrefour N849 et rue de la Colline à FORRIERES  
Aménagement du carrefour N889 et la rue de Lesterny à FORRIERES

### Divers :

Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports  
Panneaux d'affichage pour le hall omnisports + éclairage  
Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly  
Aménagement du sentier entre la rue du Chapitre et la Collégiale de Nassogne







## F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.



Date de l'acte	Type d'acte	Par/à	Lieu	Superficie	Montant
10/01/2011	vente	Lentz-Paquet Fronville	Harsin, rue du Poteau, lot n°14	8,52 ares	15.336,00 €
28/01/2011	Déclassement et vente	Guilbert-Kril 3 rue Roly Grune	Grune, rue Roly	26 ca - excédent de voirie	520,00 €
31/01/2011	Bail emphytéotique	Interlux - 6700 Arlon (Cabine électrique)	Nassogne, Château du bois Croix Jadot	36 ca - partie parcelle B 1202 K	990 € Payable en 1 fois
21/03/2011	vente	Bihain-Carlier	Harsin, route de Bastogne, lot n°27	11,34 ares	31.696,00 €
25/03/2011	vente	David Sarlet	Harsin, rue de Roy lot n°1	1 are ds A 135/A	2.500,00 €
25/03/2011	vente	Nicolas Sarlet	Harsin, rue de Roy lot n°3	6,41 ares ds A 135/A	35.000,00 €
25/03/2011	vente	Nicolas Sarlet	Harsin, rue de Roy lot n°4	7,67 ares ds A 135/A	45.000,00 €
03/05/2011	vente	SPGE 4800 Verviers	parcelle 2133 b à Bande	Emprises -9 ca pp et 2,77a sous sol	260,00 €
19/05/2011	vente	Herbiet-Paul	Harsin, rue des Espèches, lot n°32	8,04 ares	27.336,00 €
09/06/2011	vente	Roch-Culot	Harsin, rue des Espèches, lot n°33	11,28 ares	38.352,00 €
14/07/2011	Bail emphytéotique	Interlux - 6700 Arlon (Cabine électrique)	Lesterny, rue Trou Moray	16 ca -partie de C 911 F	990,00 € Payable en 1 fois
12/08/2011	Acquisition	Grandmont Ridelle Forrières	Parcelles A 276 y3 et A 276 h3	4,36 ares et 2,56 ares	700,00 €
09/09/2011	vente	Gustinne-Scheuren Bourdon	Harsin, route de Bastogne, lot n°26	10,87 ares	30.436,00 €
15/09/2011	vente	Lambermont-Petit	Harsin, rue des Espèches, lot n°34	11,01 ares	37.434,00 €
15/09/2011	vente	Henneaux-Gérard	Harsin, rue des Espèches, lot n°39	13,93 ares + 250 ca (partie de A 597A3)	51.112,00 €
19/10/2011	vente	Roland - Dumortier de 1050 Bruxelles	Grune rue Roly	69 ca - partie domaine public	600 €
21/10/2011	Cession	Tribolet	Grune, rue Cocraimont	3,57 ares - partie de A 54a2 (lotissement)	gratuit
09/11/2011	vente	Jarlot-Servais	Harsin, rue des Espèches, lot n°42	12,31 ares	41.854,00 €
09/12/2011	vente	Sonnet-Gaspard	Harsin, route de Bastogne, lot n°25	8,55 ares	23.940,00 €







## G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
AMBLY	27 (- 2)	56 (+ 5)
FORRIERES	34 (- 1)	61 (- 1)
HARSIN	25 (=)	30 (- 2)
LESTERNY	19 (+ 6)	14 (=)
Ecole de la Wamme		
BANDE	26 (- 5)	64 (- 10)
GRUNE	22 (+ 1)	39 (- 3)
NASSOGNE	22 (+ 1)	46 (+ 6)

Soit un total général de 485 élèves contre 488 en 2009 (- 3).



Liste des emplois selon les dépêches ministérielles des 15 décembre 2011 accordant les subventions - traitements pour l'année scolaire 2011 - 2012.

- 2 emplois de directeur d'école
- 17 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe
- 64 périodes d'instituteur primaire-maître d'adaptation
- 14 périodes de maître de langue moderne (angl.)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 22 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 24 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 8 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 23 périodes de psychomotricité
- 12 emplois complets d'institutrice maternelle

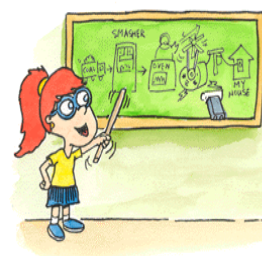
Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 12 périodes d'instituteur primaire-maître d'adaptation
- 2 périodes de maître de langue moderne (angl.)
- 2 périodes de psychomotricité

EN MOINS :

- 1 emploi d'instituteur primaire
- 2 périodes de maître d'éducation physique
- 4 périodes de maître de langue moderne (angl.)
- 6 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 4 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial





## H. BIBLIOTHEQUE

### Nombre de prêts.

PRETS 2011	<i>En fiction</i>	<i>En documentaire</i>	TOTAUX
<i>Jeunesse</i>	20.219	7.316	27.535
<i>Adultes</i>	3.988	1.001	4.989
<i>Collectifs non-payants</i>	6.565	1.350	7 915
			40.439

Un total de 40 439 prêts, (contre 33.795 en 2010), soit **UNE AUGMENTATION DE 19,66%** par rapport à 2010 !

D'où 4 989 prêts X 0,25 = 1.247,25 euros  
 + Amendes : 18,00  
 + Vente de livres : 12,00

SOIT UN TOTAL DE 1.277, 25 EUROS

### Remarques :

- Prêts de NASSOGNE vers d'autres bibliothèques (« Prêt Inter ») : 1 806 ouvrages prêtés !!
- Prêts d'autres bibliothèques vers NASSOGNE : 4 169 ouvrages reçus

### Nombre de lecteurs

#### Lectorat :

1 185 lecteurs pour l'année 2011 (augmentation de 63 lecteurs, soit **+ 5,61 %**), répartis comme suit :

688 enfants et 398 adultes

71 lecteurs « collectifs non payants » (c'est-à-dire : classe, plaines de vacances, associations ...)

28 lecteurs en « PI » (c'est-à-dire : bibliothèques du réseau)

#### Visites écoles :

Les classes viennent désormais de manière régulière :

- Ecole Libre Nassogne : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Libre Nassogne : « 3 - 4 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « 5 - 6 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « Maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « grands - maternelles » : une fois par trimestre
- Ecole Communale Nassogne : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois



- Ecole Communale Ambly : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 5 - 6 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 1 - 2 - 3 » primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 4 - 5 - 6 » primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Lesterny : « maternelles » : une fois tous les deux mois
- Ecole Communale Lesterny : « primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Bande : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Grune : « maternelles » : une fois tous les deux mois
- Ecole Communale Grune : « 1 - 2 primaires » : une fois tous les deux mois
- Ecole Communauté Française Forrières : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communauté Française Forrières : « 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour des prêts plus occasionnels et/ou des projets (Prix Versele, Rallye lecture, lectures multiples,...) en fonction des différents projets scolaires ou des travaux de leurs élèves !

### Groupements :

Prêts de livres aux diverses associations :

- Plaines de Vacances
- Gardiennes encadrées
- Garderies d'écoles
- Centre Culturel
- Cercle Historique
- Crèche « Les Bisounours »
- MIC ADOS
- Educateur de rue
- Office Communal du Tourisme
- Diverses classes du réseau et même hors commune
- Maison des Aînés
- Conteuse(s)
- Homes : Tenneville et Laroche



CHARMAG

### Les périodiques.

En abonnement (chez le libraire) :

- |             |                         |
|-------------|-------------------------|
| - Ambiance  | - Point de Vue          |
| - Géo       | - Psychologies          |
| - Historia  | - Le Vif l'Express      |
| - Top Santé | - Mon Jardin, ma maison |
| - Nest      | - Sciences Humaines     |
- + 5 revues « Jeunesse : « Sciences et Vie Junior », « Wapiti » et « Virgule », « Le Petit Léonard », « Géo Ado ».
- + 10 revues gratuites
- Les journaux

Abonnement à « L'Avenir du Luxembourg »  
 + 2 journaux en ligne via le service INTERNET  
 + 1 journal donné par un usager (« La Meuse Luxembourg »)

### Les animations :



1. Participation au Prix « *Bernard Versele* » ; en collaboration avec la Ligue des Familles.
2. Présentation du Prix « Farniente » pour les adolescents !
3. Participation à la campagne « *Je Lis dans ma Commune* » : sur le thème du « *Passionnément livres* » : 4 actions distinctes furent proposées aux lecteurs de la bibliothèque (en ce inclus un « cross-booking » dont la continuité perdure toujours) !
4. Animations de type pédagogiques et ludiques avec les classes qui viennent toutes les semaines, tous les 15 jours ... ou de manière occasionnelle !
5. Participation à la campagne « *Fureur de Lire* » sur la thématique : « 20 ans » : trois actions bien précises furent proposées durant cette campagne du 13 au 17 octobre.
6. Dépôts de livres à domicile : 2 dépôts acutellement (Lesterny, Harsin).
7. Rédaction de textes de promotion ou de sensibilisation à la lecture dans la revue « *Quoi d'Neuf ?* » du Centre Culturel.
8. Préparation pour les classes demandeuses de livres en multiples exemplaires : lecture suivie ; ainsi que de « Rallyes ».
9. Expositions de livres durant l'année sur des thèmes de festivités et/ou d'activités diverses.
10. Cercle Littéraire tous les deuxièmes mardis de chaque mois.
11. Participation aux Journées du Patrimoine, en collaboration avec le Centre Culturel et l'Office Communal du Tourisme, sur le thème « Des pierres et des lettres » : septembre 2011 !
12. Partenariat avec le Centre Culturel de Nassogne, dans le cadre de la « *Journée Place aux Enfants* » : accueil d'enfants pour une action « ATELIER D'ECRIURE » !
13. Participation au projet « *Prix Chronos* » (prix littéraire intergénérationnel), lancé par la bibliothèque provinciale ; qui fut à nouveau l'occasion d'un partenariat avec les « Maison des Aînés » de l'entité : 13 aînées et 16 enfants participent pour cette année 2011-2012 !
14. Stage d'été pour les 10-14 ans en lien avec les futures « Journées du Patrimoine » : atelier d'écriture suivi d'un atelier de créations « livre » : 4 jeunes présents !
15. Participation avec le Centre Culturel à l'exposition sur les « 5 sens » : accueil des classes avec Fabrice et visites pédagogiques de la dite expo !!
16. Ouverture et accueil de deux artistes lors du week-end des 14 et 15 mai : « Parcours d'artistes » !

### Les horaires :

Depuis 2006, les horaires sont inchangés ! Simplemment, déduction faite, en regardant le nombre de classes fréquentant la bibliothèque, on constate que très souvent la bibliothèque ouvre ses portes en dehors des heures d'ouverture : le jeudi matin, le vendredi matin, le vendredi après-midi voire le mercredi matin !!





## I. CULTTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2010, approuvés par le Collège provincial, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale
AMBLY	29.737,17 €	13.895,85 €	15.841,32 €	9.000,08 €
BANDE	29.998,61 €	22.781,47 €	7.217,14 €	19.125,52 €
CHARNEUX	99.264,37 €	100.623,28 €	-1.358,91 €	6.485,50 €
FORRIERES	29.318,88 €	23.607,94 €	5.710,94 €	6.409,80 €
GRUNE	17.126,47 €	16.285,84 €	840,63 €	13.595,55 €
LESTERNY	26.849,25 €	13.348,38 €	13.500,87 €	13.634,16 €
MASBOURG	16.626,54 €	13.745,79 €	2.880,75 €	0,00 €
NASSOGNE	42.296,36 €	26.445,18 €	15.851,18 €	22.296,19 €
TOTAUX :	291.217,65 €	230.733,73 €	60.483,92 €	90.546,80 €

## J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2010, approuvé par le Conseil communal le 28 avril 2011, comportait :

	<u>ORDINAIRE</u>	<u>EXTRAORDINAIRE</u>
Droits constatés	1.508.701,17 €	9.000,00 €
Irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.508.701,17 €	9.000,00 €
	-	-
Engagements	1.399.672,66 €	8.024,11 €
Résultat budgétaire	108.028,51 €	975,89 €
Droits constatés	1.508.701,17 €	9.000,00 €
Irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.508.701,17 €	9.000,00 €
	-	-
Imputations	1.393.072,37 €	8.024,11 €
Résultat comptable	115.628,80 €	975,89 €
Tableau T3	6.600,29 €	0,00 €

Le compte de résultats :

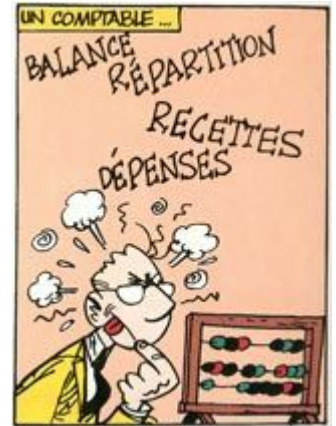
Le compte de résultats pour 2010 présente un boni d'exploitation de 87.447,25 € et un mali exceptionnel de 108.538,86 €.

Le résultat de l'exercice est donc un mali de 21.091,61 €.

Le bilan : Actif = Passif = 457.279,98 €







## K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 28 avril 2011, pour l'exercice 2010 comportait :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	8.212.167,84 €	3.261.966,10 €
Non-valeurs	95.701,72 €	0
Droits constatés nets	8.816.466,12 €	3.261.966,10 €
Engagements	7.279.671,74 €	5.225.636,84 €
Résultat budgétaire	836.794,38 €	- 1.963.670,74 €
Droits constatés	8.212.167,84 €	3.261.966,10 €
Non-valeurs	95.701,72 €	0
Droits constatés nets	8.816.466,12 €	3.261.966,10 €
Imputations	7.213.800,88 €	1.458.838,66 €
Résultat comptable	902.665,24 €	1.803.127,44 €
Engagements	7.279.671,74 €	5.225.636,84 €
Imputations	7.213.800,88 €	1.458.838,66 €
Tableau T3	65.870,86 €	3.766.798,18 €

Le compte de résultats :

Le compte de résultats pour 2010 présente un mali d'exploitation de 19.228,68 € et un boni exceptionnel de 60.947,38 €.

Le résultat de l'exercice est donc un mali de 19.228,68 €.

Le bilan :

Actif = Passif = 64.814.151,11 €



## L. HYGIENE.

### RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDÉS EN 2011

- classe 1 : 0
- classe 2 : 2
- classe 3 : 23



## M. - PERSONNEL COMMUNAL

### Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)

Journelement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSSAPL
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)

- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

#### Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AWIPH (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

#### Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique





### Evolution en 2011.



- Au 01/04/2011, Madame FRANCO Myriam, Maître spécial de religion protestante dans les écoles communales fondamentales de la LHOMME et de la WAMME, déjà nommée à titre définitif pour 2 périodes par semaine, est nommée pour 6 périodes supplémentaires soit au total 8 périodes par semaine.
- Au 01/04/2011, Madame LALLEMAND Anne, institutrice primaire dans les écoles communales fondamentales de la LHOMME et de la WAMME, est nommée à titre définitif, à horaire complet.
- Au 01/04/2011, Madame SCHMITZ Jehanne, institutrice primaire dans les écoles communales fondamentales de la LHOMME et de la WAMME, est nommée à titre définitif, à horaire complet.
- Au 01/04/2011, Madame WERON Charlotte, institutrice primaire dans les écoles communales fondamentales de la LHOMME et de la WAMME, est nommée à titre définitif, à mi-temps.
- Au 01/04/2011, Madame ROSSI Sandrina, institutrice maternelle dans les écoles communales fondamentales de la LHOMME et de la WAMME, est nommée à titre définitif, à mi-temps.
- Au 01/12/2011, Monsieur COEURDEROI José, ouvrier communal, est admis à la pension prématurée définitive.
- En décembre 2011, la Commune employait 46 hommes (+ 4) et 98 femmes (+ 1), soit un total de 144 agents dont 83 (+ 2) sont rémunérés directement par la Commune et 61 (+ 3) par la Communauté française.

N.B. : Entre ( ) différences par rapport à l'année 2010.

## N. DIVERS

### URBANISME.

#### Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement



#### Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) );
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;

- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions mensuelles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;

#### Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

#### Statistique annuelle arrêtée au 31/12/2011

- certificats n° 1 : 8
- certificats n° 2 : 7



#### RELEVÉ DES PERMIS DE LOTIR ACCORDES EN 2011

- permis de lotir : 1
- modification de permis de lotir : 1

#### RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES EN 2011

- 25 permis délivrés pour des constructions de nouvelles habitations
- 19 permis délivrés pour des constructions diverses
- 20 permis délivrés pour des transformations d'habitations
- 8 permis délivrés pour des transformations de constructions diverses
- 170 renseignements urbanistiques pour notaires.



#### Service logement

##### Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'article 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

##### Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).



Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

### Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire, ....]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

## LE MAL-LOGEMENT





## PROXI BUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

Le Proxibus a parcouru :

KM parcourus	2010	2011
Janvier	2.662	3.788
Février	2.523	3.468
Mars	3.310	3.584
Avril	2.741	2.713
Mai	2.948	3.678
Juin	3.564	3.247
Juillet	2.382	2.806
Août	2.909	2.946
Septembre	2.560	2.835
Octobre	3.478	3.389
Novembre	3.092	2.911
Décembre	2.642	3.134
<b>TOTAL</b>	<b>34.811</b>	<b>40.510</b>
Moyenne/mois :	2.900,92	3.375,83



Le Proxibus a transporté uniquement sur des circuits TEC (hors transports scolaires et autres manifestations/animations) : 3.001 personnes en 2009 (moyenne : 59,44 pers./semaine), 3.541 personnes en 2010 (moyenne : 68,10 pers./semaine et hors neige : 72,30 pers./semaine), 4.203 personnes en 2011 (+ 18,70 %) (moyenne : 77,83 pers./semaine). Un total de 10.835 personnes depuis sa mise en service !

Il a généré des recettes (ristournées intégralement au TEC) de l'ordre de 2.346,14 € en 2009, de 2.366,55 € en 2010 et de 2.629,01 € en 2011.

Pour les transports occasionnels, le Proxibus a été utilisé à 120 reprises pour les écoles, et 20 fois pour d'autres manifestations (commune, CPAS, Centre culturel, bals, ...)



## ALE DE NASSOGNE.

## RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2011

## 1. NOMBRE D'UTILISATEURS :

Personnes privées : 37 (- 9 par rapport à 2010)

Associations : 4 (=)

Etablissements d'enseignement : 1 (=)

Autorités locales : 2 (=)

Total : 44 (- 9 par rapport à 2010)

## 2. NOMBRE D'UTILISATEURS PAR TYPES D'ACTIVITES :

Entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, bêchage,...) : 30 (- 5)

Garde d'enfants : 1 (=)

Aide administrative : 1 (=)

Petits travaux de bricolage et réparations du domicile : 8 (- 2)



## 3. NOMBRE D'HEURES DE PRESTATIONS :

Pour l'année : 5.153 (+ 905 heures par rapport à 2010)

Nombre d'heures en moyenne par mois : 429

Nombre d'heures en moyenne par utilisateur par mois : 9

Nombre d'heures en moyenne par travailleur ALE par mois : 19

Nombre d'heures de garderies dans les écoles communales : 538 (- 235)

Nombre d'heures de travail pour l'entretien des villages : 355



## 4. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT TRAVAILLE EN ALE PENDANT L'ANNEE :

Hommes : 13

Femmes : 9

Total : 22 (+ 4 par rapport à 2010)

(4 travailleurs en garderie dans les écoles communales)

(5 travailleurs pour l'entretien des villages)

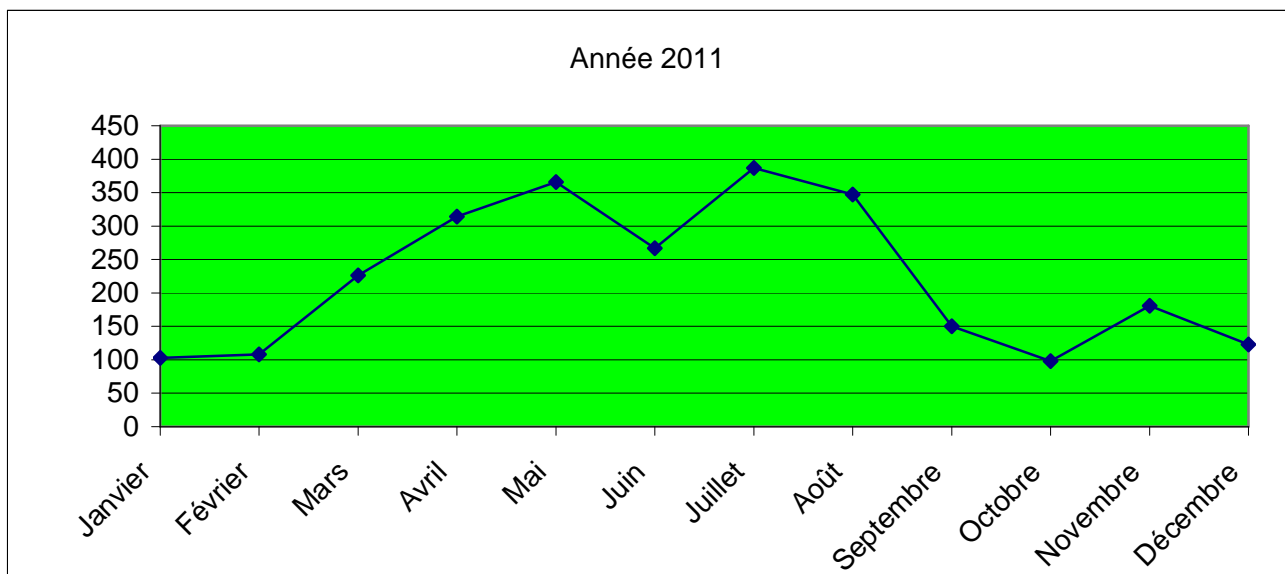






*MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHE & NASSOGNE*

☛ **ACCUEIL**



L'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne a accueilli près de 2700 visiteurs en 2011 ce qui est légèrement inférieur à l'année précédente. Cette différence de fréquentation s'est principalement marquée durant le mois de juillet qui a vu le nombre de visiteurs divisé par 2. La météo est à nouveau l'élément venant perturber ces chiffres ... toutefois, la vente au comptoir est, elle, supérieure.

Depuis le 01<sup>er</sup> avril et, pour une durée de 15 mois, l'employée responsable de ce service ne preste plus qu'un 4/5 temps (congé parental). Par conséquent, le bureau d'accueil est fermé le mercredi hors juillet - août. Si l'on prend cette information en compte, la fréquentation du comptoir d'accueil de l'OCT est très bonne pour cette année 2011.



Au total, 634 cartes IGN de Nassogne ont été vendues en 2011 ce qui est proportionnellement supérieur à 2010.

L'information principale demandée concerne toujours les promenades pédestres balisées.



Comme de coutume, des étudiants ont été engagés par l'Administration communale afin d'assurer les permanences journalières durant les mois de juillet et août. Durant cette période, le bureau d'accueil est ouvert 7 jours sur 7, jours fériés compris.

### ☛ « MARTCHÎ D'EMON NOS ÔTES »

Les « Martchî d'émon nos Ôtes » ont toujours la cote ! Malgré une météo hésitante, le public est venu en nombre. Des produits de qualité, des artisans souriants et un public en or ont garanti le succès de cette 4<sup>ème</sup> édition !



### ☛ « Une journée pas comme les autres » : rassemblement de voitures anciennes

Le 22 mai dernier, le Hall Omnisports de Nassogne accueillait son premier rassemblement de voitures anciennes organisé par Monsieur Jean-Marie LALLEMAND en collaboration avec l'Office Communal du Tourisme. Cette manifestation a rencontré un vif succès puisque ce sont plus de 200 personnes qui ont participé à cette journée !

A souligner également que cet événement a permis de :

- faire travailler les restaurateurs de Nassogne main dans la main ;
- de remettre sur pied le groupe folklorique « Lî Vî Nassogne ».



Le bénéfice de cette journée est revenu aux enfants de l'école communale de Nassogne sous forme de jeux d'extérieur.

## « JOURNEES DU PATRIMOINE : DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2011 »



Un public nombreux a découvert notre patrimoine le 11 septembre 2011. La thématique « Des Pierres et des Lettres » a fourni un programme très riche en activités : promenades guidées du patrimoine, concerts de cors de chasse, théâtre de rue, spectacles de fauconnerie, contes, expositions, rencontre avec des auteurs ... le programme était des plus varié pour le plaisir des petits et grands.

La Collégiale Saint-Monon était en fête ! Ce magnifique édifice a vibré au son de son orgue et a vu son « Trésor » exposé.

A souligner que cette manifestation a vu trois services unirent leurs efforts pour mener à bien cette journée : la Bibliothèque, le Centre Culturel Local et l'Office Communal du Tourisme

... une belle réussite !



## APPEL A PROJET « TOURISME & INNOVATION »

En septembre dernier, la FTLB a lancé, avec le soutien de la Province de Luxembourg, un appel à projets « Innovation et Tourisme » avec pour objectif de stimuler les initiatives novatrices en vue de renforcer le positionnement de la destination touristique dans un marché hautement concurrentiel.

Les projets retenus étaient répertoriés dans 4 catégories :

1. Des produits tendance
2. De nouveaux évènements
3. Des attractions originales
4. Un accueil innovant



L'Office Communal du Tourisme a été retenu 1<sup>er</sup> de la catégorie « Produits Tendance » avec son projet de « Promenade Arrêt Vert ».

A souligner également la 4<sup>ème</sup> position dans la même catégorie pour l'ASBL « La Gatte d'Or » de Harsin avec son projet de « Séjour découverte : rencontrer et vivre la nature avec les ânes ».



## ☛ PROMENADE « ARRÊT VERT »

### PREMIER CIRCUIT EN PROVINCE DE LUXEMBOURG !!!

Concept : vous faites le voyage en train ou bus vers le point de départ puis, vous faites la promenade à travers un environnement verdoyant.

Au bout de la promenade, vous reprenez les transports en commun pour rentrer chez vous !

Le dimanche 25 mars prochain, week-end du début des vacances de Pâques, la Commune de Nassogne ainsi que « TrainTramBus » alias TTB auront le plaisir d'inaugurer un tout nouveau circuit pédestre balisé de 12.5 km.

Ce circuit prendra son départ en gare de Jemelle pour se diriger vers Ambly via Baulet pour prendre la direction d'Hargimont et terminer son parcours en gare de Marloie.

Ce projet va nous permettre de toucher un public de randonneurs venant faire ce circuit sur une journée. Le but est de les « accrocher » afin qu'ils reviennent en court séjour dans notre commune.

Bel outil donc de promotion pour faire valoir notre magnifique région offrant 180 km de circuits balisés aux randonneurs.

De nombreuses collaborations se mettront en place pour cette inauguration (GAL, Musée du Rail de Jemelle, Centre Culturel de Nassogne, Comité de Village d'Ambly, château de Jemeppe, ...).

## ☛ DIVERS

- Diffusion de dates des chasses occasionnant la fermeture des promenades pédestres.
- Contact avec le service archéologique de la province afin d'aménager le site des « Pierres du Diable » à Forrières. Ce site devrait être aménagé pour l'été 2012 ... en attente d'une ultime fouille.
- Collaboration avec le Gal RoMaNa dans le cadre des fiches - projet « Marché des Savoirs » et « Circuits thématiques ».
- Accueil d'une délégation de Ledegem dans le cadre du jumelage liant nos deux localités.
- Collaboration avec le comité de Jumelage « Nassogne-Martel » à l'occasion de la venue de nos jumeaux.
- Participation à l'exposition « Mues de Cerfs » organisée le week-end du 08 mai. Tenue d'un stand d'accueil.

OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE  
12 rue de Lahaut à 6950 Nassogne  
Tél. 084/22.15.58 - [tourisme.nassogne@skynet.be](mailto:tourisme.nassogne@skynet.be)

Bande, janvier 2012

M.C.A.E.

« Les Bisounours »

5, rue au-delà de l'eau

6951 Bande

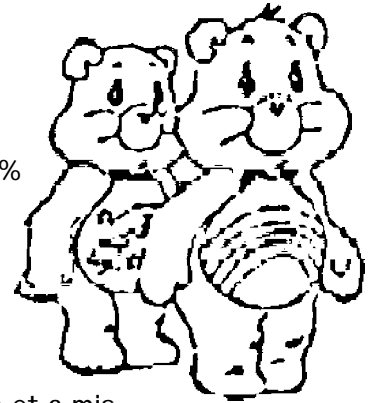
# " Les Bisounours "

Rapport d'activité : année 2011

Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2011.

Durant cette année, 36 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 80,50% d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les prévisions : 8 entrées dans le courant de l'année 2012.



Le 13 novembre, nous avons fêté les 15 ans de la crèche.

Lors cet évènement, Monsieur Marc Quiryren, bourgmestre, a pris la parole et a mis en avant le caractère indispensable d'une crèche dans la commune, celle-ci rend un énorme service aux familles.

Comme le bourgmestre, Madame Barbara François, présidente de l'ASBL Village d'enfants a insisté sur les compétences du personnel et a dressé l'historique de la M.C.A.E. les Bisounours.

J'ai, ensuite, évoqué notre projet pédagogique.

Monsieur Rappe a exprimé un petit mot à chaque membre du personnel et leur a offert des fleurs.

Quatre anciens Bisounours, Guillaume, Aurore, Armelle et Max nous ont partagé leurs souvenirs : la gentillesse du personnel, l'accueil chaleureux, les beaux livres, les bons repas, le silence de la sieste, ...

Un goûter, une exposition de photos, une activité lecture proposée par la bibliothécaire communale de Nassogne animaient cet après-midi de retrouvailles.

Depuis l'ouverture de la crèche, 300 enfants ont grandi chez les Bisounours.

Durant cette année, à partir de la charte de bienveillance à l'égard des enfants, nous avons réfléchi sur nos pratiques professionnelles.

*« Respectés dans leurs activités et dans leurs désirs, ils respecteront l'autre.*

*Écoutés et soutenus dans leurs projets, ils seront attentifs et pourront collaborer à ceux des autres.*

*Reconnus dans leur identité, ils se révéleront fidèles et forts dans leurs engagements, dès l'enfance, mais aussi dans l'adulte qu'ils deviendront ».*

Si vous désirez des informations complémentaires sur ce rapport, je me tiens à votre disposition.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Claire MOSSAY  
Assistante Sociale

## 1. Fréquentation durant l'année 2011.

- 36 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.



Prénom	Date de naissance	Domicile
Ines	22-01-10	Nassogne
Sam	27-09-09	Harsin
Marie	09-04-09	Nassogne
Célie	02-01-10	Erneville
Baptiste	23-09-09	Bande
Grégoire	18-09-08	Bande
Elisabeth	08-09-09	Grune
Jules	30-12-08	Nassogne
Ines	13-02-09	Nassogne
Ines	15-09-08	Nassogne
Cloë	02-06-09	Bande
François	13-12-08	Bande
Aubry	07-04-09	Bande
Matys	03-02-10	Forrières
Noë	25-01-10	Bure
Coline	13-03-10	Forrières
Elise	02-02-10	Ortho
Toni	17-04-09	Grune
Noë	01-07-09	Ambly
Nona	13-07-10	Harsin
Valentine	29-05-10	Bande
Louka	14-02-10	Tenneville
Marion	01-03-10	Bande
Serge	29-07-09	Forrières
Eline	13-10-09	Champlon
Remy	24-11-08	Masbourg
Hugo	23-12-10	Waha
Achille	10-11-10	Nassogne
Lucie	09-08-09	Harsin
Romane	23-11-10	Marcouray
Merlin	29-01-11	Nassogne
Sylvain	15-02-11	Bande
Elise	16-06-11	Grune
Robin	25-05-11	Bande
Naël	29-07-11	Grune
Célia	21-08-11	Forrières

- 8 entrées prévues en 2011.



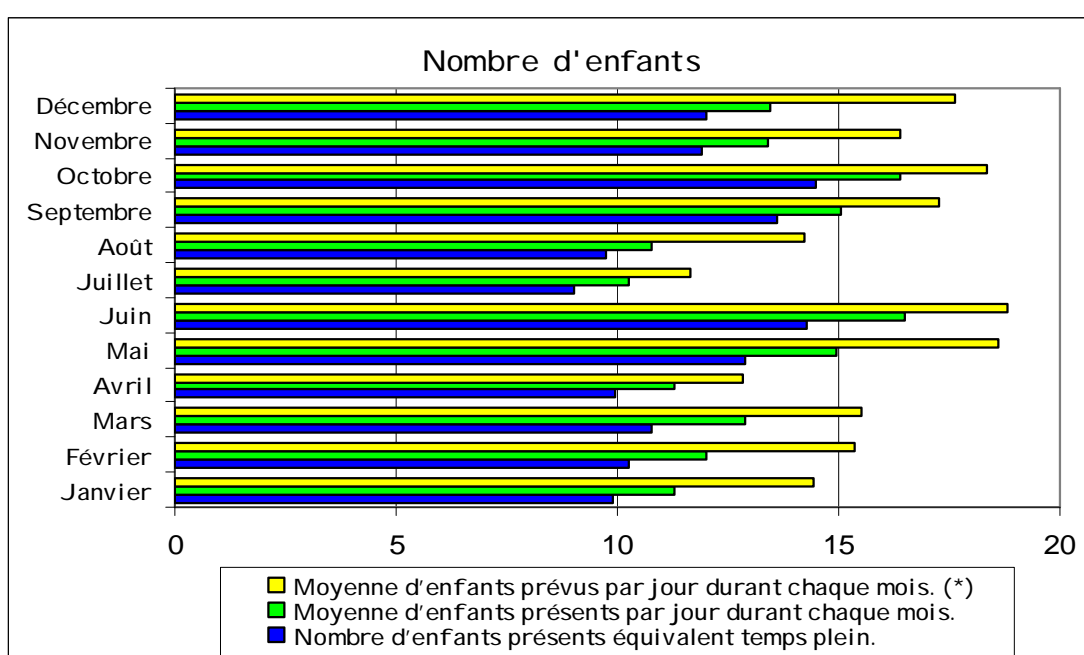


Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Zélie	Janvier	Ortheuville
Lylou	Février	Bande
Loé	Mars	Waha
...nais. en février	Avril	Ortho
...nais. en février	Juillet	Grimbiémont
...nais. en février	Septembre	Charneux
Tristan	Septembre	Nassogne
...nais. en mai	Novembre	Forrières



## 2. Nombre d'enfants présents

	2011		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	9,88	11,31	14,43
Février	10,25	12,00	15,35
Mars	10,76	12,91	15,52
Avril	9,93	11,30	12,85
Mai	12,90	14,95	18,61
Juin	14,28	16,47	18,84
Juillet	9,00	10,27	11,63
Août	9,74	10,76	14,23
Septembre	13,60	15,05	17,28
Octobre	14,50	16,40	18,35
Novembre	11,93	13,40	16,40
Décembre	12,03	13,47	17,64



(\*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus. Cette différence est justifiée par les absences pour raison médicale (épidémie de gastro-entérite, bronchiolite, ...) pour raison familiale (parent en congé de maladie ou autres) ou pour raison climatique (routes enneigées, verglacées), ...).

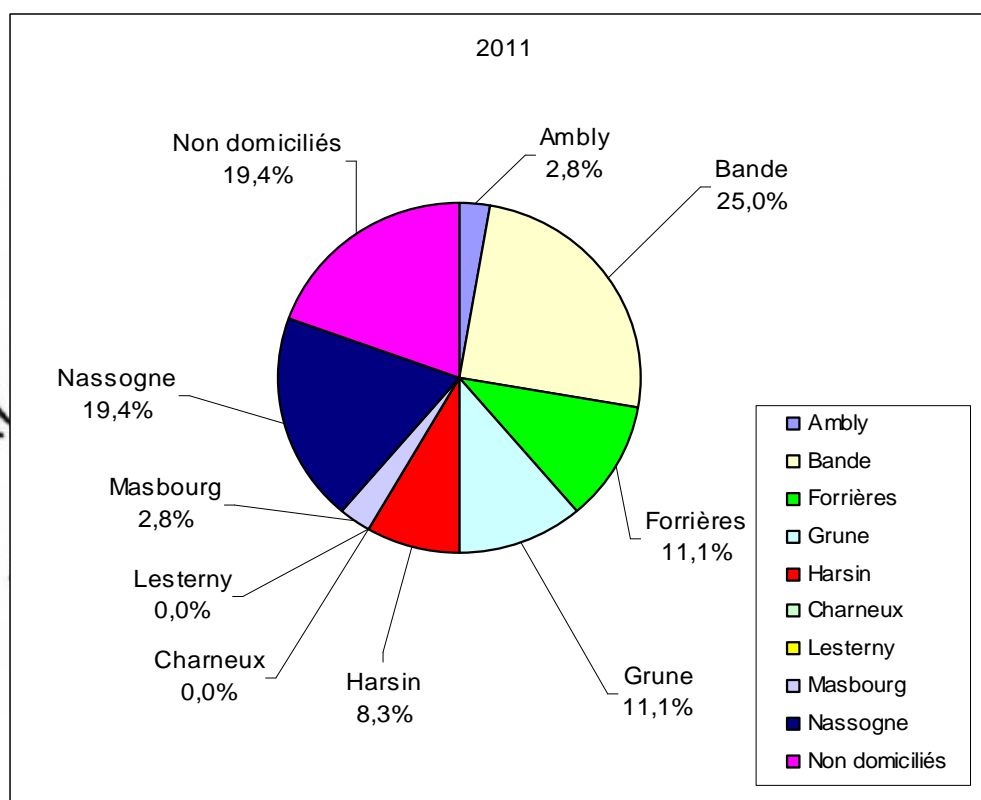


### 3. Domicile des enfants

Durant l'année 2011, 36 enfants ont fréquenté la M.C.A.E.

29/36 enfants sont domiciliés ou réside dans la commune, soit 80,56 %.

	2011
Ambly	1
Bande	9
Forrières	4
Grune	4
Harsin	3
Charneux	0
Lesterny	0
Masbourg	1
Nassogne	7
Non Domiciliés	7



Présenté en séance publique du Conseil communal, le 23 février 2012, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2012.

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire communal

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

